ORGANISATION DE LA FORMATION ET MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES MASTER

ANNEE UNIVERSITAIRE 2023-2024

Ces MCC spécifiques viennent compléter les MCC générales validées par le Conseil académique du 25/05/2023.

1. PRESENTATION DE LA FORMATION DE MASTER

DOMAINE : Sciences, Technologie, Santé

MENTION : Mécanique

Années et/ou Parcours-type (le cas-échéant) : Master 1 et 2 parcours Modélisation et Simulation en Mécanique des Fluides et Transferts Thermiques (MFT)

Code(s) étape Apogée : Pour le M1 Mécanique : (2MEC1)

Pour le M2 MFT : (2MEF2)

2. MODALITES DU CONTROLE DE L'ASSIDUITE (nombre d'absences autorisées, sanctions…) :

- Contrôle de l'assiduité à chaque cours. Prise en compte lors de la délibération du jury et pour les étudiants boursiers.
- Présence obligatoire aux travaux pratiques. Note de 0/20 en cas d'absence à un TP évalué, à la discrétion du jury si un justificatif est présenté.

3. COMPENSATIONS :

Entre :

UE d'un même bloc de compétences	☒ (hors stage)
UE d'un même semestre	☒ (hors stage)
UE d'une même année	☒ (hors stage)
Autres compensations	☒ ECUE d'une même UE

- **Pour le M1**:

Compensation entre les semestres (hors stage)	Oui	☒	Non	☐
Compensation entre les UE (hors stage)	Oui	☒	Non	☐
Compensation entre ECUE d'une même UE	Oui	☒	Non	☐

La note de stage optionnel du second semestre de M1 ne compense
- **aucune UE/ECUE,**
- **aucun semestre**
- **pas l'année.**

- **Pour le M2**:

Compensation entre les semestres	Oui	☐	Non	☒
Compensation entre les UE	Oui	☒	Non	☐
Compensation entre ECUE d'une même UE	Oui	☒	Non	☐

(le stage obligatoire M2 ne compense pas les UE théoriques de M2)

4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LA FORMATION :

Régimes d'études proposés :
Formation initiale (FI) ☒ FI par apprentissage (FA) ☐ Formation continue (FC) ☒
Organisation des études :
Alternance ☐ Stage ☒

Des aménagements d'études sont-ils prévus en FC et/ou en FA ?
Oui ☐ Non ☒

Si oui lesquels ?

5. AUTRES MODALITES CONCERNANT LA FORMATION :

Évaluations, règles de calcul, capitalisation, stages, mémoire, options…

- Les notes de Contrôle continu « TP » sont reportées en 2e session (M1 et M2).
- Pour le semestre 2 du M1, les UEs spécifiques au parcours MFT ne font pas partie d'un bloc d'option. Elles se traitent séparément, comme toutes les UEs du 1er et 2nd semestre.
- Modalités pour prendre l'option « Stage » du M1, second semestre.
  - Le responsable du M1 doit valider le sujet du stage en regard des attendus de la formation.
  - La durée de stage sera de 1 mois et demi à 3 mois.
  - Seuls les étudiants ayant une convention de stage dûment signée avant la fin du premier semestre peuvent prendre l'option « Stage » du second semestre.
  - Le stage de M1 donne lieu à un mémoire et à une soutenance en septembre. La note de stage (moyenne pondérée entre les notes de l'encadrant, du mémoire et de la soutenance) n'est pas rattrapable (pas de seconde session).
  - La note de stage ne compense aucune UE/ECUE, semestre ou année (voir ci-dessus).